

Aéroclub de Saint-Chamond

Réunion du CA du 27 janvier 2023

Présents

Pascal DÉCOMBE
André JACOUD

Didier MARTIN
Samy BENGHANEM

Jean-Marie BACCHUS
Eddy FAYET

Absents

Claude ROUX
Jean-Pierre BOLF

Jean-Yves LÉRY
Henri TISON

Raphaël LOISELOT

Le PV du mois de décembre est approuvé.

Activité

Évolution des heures de vol par avion depuis le 1^{er} janvier :

| Année Jour | 2023 27/01 | 2022 28/01 | 2021 30/01 | 2020 30/01 | 2019 31/01 | 2018 25/01 |
|----------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| F-HBPZ | 1,7 | 1 | - | - | - | - |
| F-BXTP | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 7,5 |
| F-BMVS | 0,6 | 8 | 1 | - | - | - |
| F-GBKS | - | - | 8 | 11 | 10 | - |
| F-GAFP | - | - | - | - | - | 9 |
| Total Rallyes | 2,3 | 9 | 9 | 11 | 12 | 16,5 |
| F-PJXR | 0 | 1 | 10 | 0 | 0 | 0 |
| Total avions | 2,3 | 10 | 19 | 11 | 12 | 16,5 |
| 42 OF | 1,6 | 14 | 11 | 9 | 9 | 2 |
| 34 ALU | 0 | - | - | - | - | - |
| Total | 4 | 24 | 30 | 20 | 21 | 19 |

Peu d'heures réalisées cette année en raison de la météo (nuages bas) et de l'état de la piste (boue).

Maintenance

F-HBPZ : à 39 h d'une 100 h

F-BXTP : à 10 h d'une 25 h moteur.

Après son atterrissage dur, le chaudronnier aéronautique doit encore intervenir pour la remise en état de l'aile, il faudra reposer une nouvelle jambe de train avec des boulons neufs.

F-BMVS : à 4 h d'une 100 h
Roue dégonflée.

F-PJXR : à 6 h d'une 50 h.

La roulette de queue est enfin réparée.

L'entoilage sera refait chez AéroRétro dès que la piste permettra de l'y emmener, il faut que ce soit fait avant le printemps où il vole généralement le plus.

Pour ne pas modifier tous les cablages le transpondeur restera à son emplacement actuel derrière le copilote, et la radio 8.33 sera une ICOM IC A-220 en remplacement "plug and play" de la King KY97A actuelle, et non la radio portable comme envisagé auparavant.

Savannah / 42OF : à 0 h d'une 50 h.

Le nombre d'heures entre 2 révisions à été dépassé, ce sera fait cette semaine.

Nynja / 34ALU : moteur remonté.

Divers

La lettre au club ULM a été envoyée dans les temps, et validée par le nouvel avocat. On y parle en particulier du stationnement des avions de membres du club dans le hangar, et de la construction de WC extérieurs. On espère désormais une conclusion heureuse de cette affaire.

On ajoutera une seule bande latérale de 70 cm de large à la dalle coulée par les services techniques de la mairie de Saint-Chamond. Elle a déjà été creusée par Grégory (merci à lui), mais à 20 cm de profondeur seulement : ça semble insuffisant pour mettre des cailloux et graviers entre la terre et la couche de béton, et pour l'implantation des fixations de la toile.

Samy nous informe de l'existence à Bouthéon d'un forfait atterrissage aéroclub non basé à 500 € HT /an (600 € TTC) valable jusqu'à 10 avions, quel que soit le nombre d'atterrissages effectués. Actuellement on doit payer 10 € par atterrissage, plus 8,5 € de frais si on ne paye pas immédiatement sur place – ce qui n'est pas toujours possible, et demande du temps supplémentaire. On décide d'y souscrire : ainsi on n'hésitera plus à y aller plus souvent, faire de la radio sur un terrain contrôlé, et on pourra aussi déplacer les nuisances de tours de piste le soir chez eux. Action : J.Y. Léry
Voir saint-etienne.aeroport.fr/wp-content/uploads/2022/10/Aeroport-St-Etienne-Tarifs-2022-v10.pdf

Il y a eu hier une réunion "De la Terre au Ciel". Confirmation de l'agriculteur dont le terrain jouxte le parking que cette année il sera disponible pour les 2 jours prévus, ce qui permettra d'étendre le parking comme il y a 2 ans.

On prévoit un méchoui le samedi soir, et débat animé sur des moules frites le lendemain.

Prochaine réunion : jeudi 23 février à 17h30.

Prochaine réunion du CA : vendredi 24 février à 18h30.